

pour toujours. Dans le même temps un des Frères laïcs se révolte contre lui et le chargea d'injures atroces. Il fit à ce sujet cette strophe de cantique qu'il inséra depuis au milieu de ceux qu'il avait faits sur la conformité à la volonté de Dieu :

« Un ami m'est infidèle,
Dieu soit béni !
Un serviteur m'est rebelle,
Dieu soit béni !
Dieu fait tout ou le permet,
C'est pourquoi tout me satisfait. »

CHAPITRE X

L'AFFAIRE DU CALVAIRE DE PONTCHATEAU

Note préliminaire

Jusqu'en 1936, aucun historien ne semble avoir soupçonné un lien entre l'effacement de la litre seigneuriale sur les murs de l'église de Campbon et la ruine du Calvaire de Pontchâteau. La relation que l'abbé Olivier, le nouveau compagnon de notre saint, adressera (6 mai 1721) à Grandet laisse assez entendre que les deux missionnaires connaissaient leur dénonciateur ; « ...certaine personne qui par son autorité avait prétendu empêcher la construction du Calvaire, » écrivait Olivier. Mais cette vague désignation ne pouvait mettre le biographe sur la voie. Blain qui, d'ailleurs, ignorait tout de l'affaire de Campbon n'était pas plus explicite.

« La jalousie, écrivait-il au sujet du Calvaire (ch. LXXIII), ne se réveillera-t-elle point à la vue d'un ouvrage si magnifique ? Oui, sans doute, elle fera un crime d'une œuvre de piété et le pauvre prêtre va devenir criminel d'Etat, pour avoir voulu par son Calvaire figurer celui de son Sauveur, et renouveler, dans les chrétiens, des sentiments d'amour, de tendresse et de compassion qu'ils doivent à Jésus crucifié.

« On court chez les grands, on avertit M. l'Intendant de ce qui se passe, on traduit le zélé missionnaire, on dépeint son dessein comme une préparation à la révolte et son Calvaire comme un lieu propre à la favoriser et un asile pour des mutins et des rebelles, au moins pour des bandits. On écrit à la Cour et on croit rendre un grand service à l'Etat en lui donnant avis de la multitude d'hommes et du concours prodigieux de peuple

qu'attirait cette dévotion qui pouvait cacher quelque mauvais dessein ».

Quel était ce mystérieux « on » ? En 1934, dans son ouvrage, *Le jansénisme à Nantes* (p. 46), l'abbé Bachelier écrivait à ce sujet : « Le père de Montfort fut victime d'une intrigue dont on n'a pas encore réussi à découvrir le secret ». Sans l'abbé Bourdeaut nous en serions probablement toujours là. En 1936, cet ecclésiastique curieux d'érudition, qui exerçait son ministère dans la paroisse Saint-Similien de Nantes où, le lecteur s'en souvient, notre saint avait prêché une mission avec le P. Joubart, publiait entre autres articles, dans le Bulletin de cette paroisse, une étude sur le *Bienheureux Grignon de Montfort, ses Missions et ses Oeuvres dans le diocèse de Nantes*. Il eut la main heureuse. Fouillant les archives du Ministère des Affaires Etrangères auquel, à l'époque du Bienheureux, ressortissait l'administration de la Bretagne, il tomba sur le dossier de cette ténébreuse affaire. Le mystère était éclairci. L'Ami de la Croix (Années 1937-1938), organe du Pèlerinage au Calvaire de Pontchâteau, s'empressa d'emprunter au Bulletin paroissial de Saint-Similien les pages palpitantes d'intérêt de l'abbé Bourdeaut.

La construction du Calvaire

Peu après la mission de Crossac, le saint se rendait à Nantes. Assisté des amitiés qu'il s'était faites au cours de la mission de Saint-Similien, il y passa le reste de la belle saison à organiser confréries et œuvres charitables. Nous ne le retrouvons dans la région que l'automne déjà avancé. Il y fut vite rejoint par un ecclésiastique de son âge, missionnaire apostolique comme lui, le fils d'une de ses plus généreuses bienfaitrices nantaises, l'abbé Olivier, qu'il avait prié instamment de venir donner avec lui la mission à Missillac. C'est à ce nouvel auxiliaire que Grandet est redevable d'une relation circonstanciée sur la construction et la destruction du fameux Calvaire. Il est même regrettable que l'abbé ne soit pas venu plus tôt, car, sur les faits qui précéderent son arrivée, on le souhaiterait plus précis et plus sûr. Il ne prit point part à la mission de Pontchâteau qu'il fixe par erreur au mois de juillet et au cours de laquelle M. de Montfort aurait, d'après lui, « dit son dessein à Messieurs les Prêtres et au peuple en chaire ». A le

lire, on croirait que les travaux commencèrent immédiatement. « Il engagea, écrit-il en effet, plusieurs paysans d'aller par dévotion lui aider à faire un fossé autour pour empêcher que les bêtes (qui paissaient dans la lande) ne se fussent approchées de la croix ». Or, nous savons que la mission de Missillac dura au moins jusqu'au premier décembre, date à laquelle fut signé par M. de Montfort, le curé et les vicaires, le procès-verbal de l'achat d'un champ destiné à servir de cimetière, le missionnaire ayant prêché contre la coutume qui régnait aussi à Missillac d'inhumer dans l'église. Ce fut donc en novembre ou, au plus tôt, dans les derniers jours d'octobre que l'abbé Olivier accompagna pour la première fois M. de Montfort dans la visite que celui-ci faisait chaque semaine, le jour du repos, à son chantier du Calvaire, à une lieue de Missillac. « Il y avait déjà bien soixante charretées de terre tirées des fossés qui commençaient la montagne, écrit-il... J'ai vu ordinairement pendant cette mission-là quatre ou cinq cents personnes à y travailler, dont les uns bêchaient la terre, les uns chargeaient et les autres la portaient dans des hottes ». Soixante charretées, ce serait peu pour un si grand nombre de bras si les travaux n'eussent été à leur début. Pour les commencer, M. de Montfort avait attendu sans doute d'être revenu de Nantes.

Et voici un autre fait que nous ne connaissons que par la tradition populaire et les traces qui en demeurent encore sur le terrain. Ce n'est point sur la lande de la Madeleine, là où s'éleva le Calvaire, que le saint avait d'abord porté son choix. Le site cependant n'avait pu manquer de le tenter. De cette hauteur qui domine toute la plaine de la Basse Loire, l'œil découvre un horizon aux lointains infinis. Quel magnifique piédestal pour la croix du Rédempteur ! Puis, tout proche, souvenir d'un ancien lazaret, une chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine qui avait donné son nom à cette lande, sanctuaire assez délabré mais dans lequel il y avait encore des fondations de messes et qu'il serait facile de remettre à neuf. Seulement — et c'était là l'ennui — la terre appartenait au duc de Coislin et le missionnaire se doutait bien que, de son auditoire sous les halles de Pontchâteau, la Chauvelière ne le perdait pas de vue. Il fixa donc le rendez-vous de ses travailleurs à Rochefort-en-Crévy, proche de la chapelle Sainte-Reine, au bord de la Grande Brière, presque à l'extrémité de la paroisse, à deux lieues de l'agglomération urbaine. Cet éloignement provoqua parmi la population des plaintes dont les

terrassiers se firent généreusement l'écho. Les travaux duraient depuis quelques jours lorsque le saint, qui lui-même ne trouvait ces récriminations que trop fondées, crut sage de passer la nuit en prière ; et, le lendemain, ayant réuni ses travailleurs à la chapelle pour l'audition de la sainte messe, il leur demanda de prier avec lui afin de connaître la volonté de Dieu.

La réponse ne se fit pas attendre. Les paysans avaient repris leurs outils lorsque leur attention fut attirée par des pigeons de la forêt voisine qui venaient saisir une becquetée de la terre fraîchement bêchée et s'envolaient à tire-d'aile, mais pour réparaître bientôt et, le bec chargé, reprendre la même direction du côté de Pontchâteau. Intrigués, ils avertirent le Père qui fit suivre le vol des oiseaux. On ne tarda pas à découvrir qu'ils se posaient toujours au même endroit, sur le point le plus élevé de la lande de la Madeleine, à la lisière de la forêt, où ils avaient déjà transporté toute une « ruche » de terre. Le ciel s'était prononcé. Quoi qu'il pût craindre de la Chauvelière, le saint n'hésita pas. Crévy fut abandonné immédiatement. (1) Sur la lande même de la Madeleine le saint n'avait envisagé d'abord qu'une œuvre assez modeste : faire un fossé, comme dit l'abbé, pour écarter les bêtes et en rabattre la terre dans l'intérieur d'un cercle pour y former une petite motte. Sur cette élévation, il planterait simplement une grande croix avec le beau Christ de bois, haut de sept pieds, qu'il avait ramené du diocèse de Saint-Brieuc, au temps où il travaillait avec M. Leuduger. La terre ne produisait spontanément que des ajoncs, comme on le constate encore aujourd'hui. Les habitants de la frairie du Hinguet, une des quatre frairies de Pontchâteau, y jouissaient du droit de vaine pâture. Il les connaissait : ce n'était pas ces braves gens qui s'opposeraient à sa sainte entreprise ; bien au contraire. Il avait donc tout lieu de penser que la Chauvelière, malgré la vengeance qu'il couvait, se tiendrait tranquille.

(1) Il serait intéressant de savoir si ce premier chantier fut ouvert le lendemain de la mission de Pontchâteau ou non pas plutôt à la fin de juillet après une prédication que le saint serait venu faire pour exposer son projet et recruter des bras, ce qui expliquerait l'erreur commise par l'abbé Olivier sur la date de la susdite mission, ou encore en octobre à son retour de Nantes, peu avant de commencer celle de Missillac. Dans ce dernier cas, les travaux sur la lande de la Madeleine auraient suivi immédiatement ceux de Crévy. Mais alors, on s'étonnerait que dans sa relation, l'abbé Olivier n'ait fait qu'une vague allusion, et encore ! au signe donné ainsi tout récemment par le ciel. Selon toute apparence des mois s'étaient écoulés depuis lors.

Mais voici que les paysans, heureux cette fois du choix du lieu, arrivent de tous côtés. Ils s'attendent certainement à autre chose qu'à creuser un fossé et à entasser quelques charretées de terre. Alors, l'homme de Dieu, qui voit sans doute dans cette affluence un encouragement du ciel, prend un cordeau et trace trois cercles concentriques, le premier de 400 pieds de circuit, le second de 500 et le troisième de 600. L'intervalle entre ces deux derniers, intervalle de 15 à 16 pieds, serait creusé en douves de la même profondeur, et le déblai, pierre et terre (4 500 mètres cubes, en mesures actuelles) dressé en cône tronqué à l'intérieur du premier cercle, l'intervalle entre celui-ci et le bord des douves devant servir de promenade.

Enfin il allait pouvoir réaliser le rêve qui le hantait depuis son passage chez les ermites du Mont-Valérien. Là, en effet, trois croix, encadrées de sept chapelles dédiées à la Sainte Vierge, se dressaient sur le versant qui regarde Paris. Cette représentation bien en vue du mystère de la Rédemption avec sa couronne mariale était trop conforme à son génie et à sa piété pour ne pas le tenter d'imitation. A Montfort-la-Cane, sans la défense du duc de la Trémoille, il édifiait quelque chose d'approchant. Plus récemment il l'aurait fait à Campbon, si le champ qu'il convoitait ne lui eût été refusé. Ici, l'espace ne manquait pas ni les bras ; ce qu'il ferait serait même beaucoup mieux que ce qu'il avait vu au Mont-Valérien. Si les matériaux et la main-d'œuvre dont il disposait ne lui permettaient qu'une œuvre rustique, du moins, comme tout ce qu'il faisait, parlerait-elle à l'imagination populaire. Il lâcha donc la bride à son esprit inventif. Dans les flancs de cet amoncellement de terre et de roches, il aménagerait en guise de sanctuaires des excavations solidement voûtées où une demi-obscurité favoriserait, avec l'impression de mystère, le recueillement et la prière. Sur la plate-forme du sommet, il arborerait les trois croix du Golgotha. Autour de cette plate-forme circulaire courrait un mur portant des colonnes d'où pendrait en festons, couronnant le monument, un rosaire aux grains de la grosseur d'une boule à jouer. Un autre rosaire, celui-ci d'arbres, ifs entrecoupés de dix en dix de cyprès pour marquer les dizaines, serait planté au bord intérieur des douves sur le pourtour de la promenade. Une seule chaussée, en face du grand Christ, donnerait accès dans l'enceinte avec, dans les douves, d'un côté, le Paradis terrestre, de l'autre, le Jardin des Oliviers, chacun de 15 pieds au carré (25 mètres carrés). Pro-

che du seuil à l'intérieur, un « Ecce homo » frapperait d'abord les yeux du pèlerin. Un chemin en colimaçon, bordé de murs, mènerait au sommet ; on y rencontrerait trois chapelles où seraient représentés les quinze mystères du Rosaire.

Le saint ne tarda pas à être informé d'un prodige déjà ancien qui avait annoncé le merveilleux destin de ce lieu. Un paysan octogénaire et deux de ses fils aux environs de la soixantaine racontèrent à M. Olivier, à qui ils étaient venus à confesse, qu'une quarantaine d'années auparavant, sur l'heure de midi, par un temps fort clair, ils avaient vu des croix environnées d'étendards descendre du ciel en cet endroit, tandis que dans les airs se faisaient entendre, d'abord un si grand bruit que les bêtes qui paissaient dans la lande s'enfuirent dans les villages voisins, puis un nombre infini de voix qui faisaient une agréable harmonie. Le tout avait duré environ une heure. Plusieurs autres personnes, ajoutèrent-ils, avaient été témoins du même phénomène.

Il commença lui-même à réaliser la prophétie en composant pour ses équipes un beau cantique de vingt-deux couplets.

Hélas ! le Turc retient le saint Calvaire

Où Jésus-Christ est mort.

Il faut, chrétiens, chez nous-mêmes le faire :

Faisons un Calvaire ici,

Faisons un Calvaire.

Tâchons d'avoir cette sainte montagne

Par un divin transport,

Dans notre cœur et dans notre campagne.

Faisons un Calvaire ici,

Faisons un Calvaire.

Oh ! qu'en ce lieu on verra de merveilles !

Que de conversions !

De guérisons, de grâces sans pareilles !

Faisons un Calvaire ici,

Faisons un Calvaire.

Oh ! que de gens y viendront en voyage !

Que de processions,

Pour voir Jésus et pour lui rendre hommage !

Faisons un Calvaire ici,

Faisons un Calvaire.

La première de ces merveilles fut la construction même du Calvaire. On y accourait de tout côté et l'on se passait les ordres de l'homme de Dieu, lequel, occupé avec son confrère à prêcher la mission à Missillac, puis à Herbignac, puis à Camoël, puis pendant le carême de 1710 au bourg d'Assérac ne paraissait qu'une fois par semaine sur la lande. Peu avant Pâques, qui tombait cette année le 20 avril, « les douves, constatait l'abbé Olivier, qu'il faut citer pour des détails pittoresques, commençaient à être profondes ; et la montagne qu'on formait des terres qu'on tirait des fossés fut assez élevée, parce que le concours du peuple augmentait de jour en jour ; de sorte que j'ai compté une fois environ cinq cents personnes et bien cent bœufs pour tirer les charrettes, tant le monde travaillait avec un courage surprenant ; si bien que j'ai vu quatre hommes avoir beaucoup de peine à charger une pierre sur la hotte d'une fille de dix-huit ans, qu'elle portait avec joie sur la montagne. J'ai vu traîner des douves des pierres qui pesaient jusqu'à deux pipes de vin, seulement avec une ou deux cordes. Cela se faisait avec un tel ordre qu'on aurait dit qu'il y avait des gens à les commander, chantant des cantiques d'une manière si agréable qu'il me semblait entendre une harmonie céleste ; entr'autre quand on était sur le haut de la montagne qui sortait du fond de ces fossés. J'ai vu toutes sortes de gens à y travailler ; des Messieurs et des Dames de qualité et même plusieurs Prêtres y porter la hotte par dévotion. J'ai vu des peuples y venir de tous côtés : il y en avait d'Espagne et même de Flandre... On les payait à la fin de la journée en leur permettant de rendre leurs devoirs au Crucifix qui était dans une petite grotte couverte de terre rapportée dans laquelle on ne pouvait voir sans chandelle ».

De toutes parts, on emportait de cette terre du Calvaire comme d'une nouvelle Terre Sainte, et la foi obtenait par elle des miracles. A Nantes, toujours d'après Olivier, on en dressa une liste de plus de cent cinquante.

En mai-juin, M. de Montfort et son associé firent une mission à Saint-Donatien, alors dans la banlieue de Nantes, à treize bonnes lieues de la lande de la Madeleine. « Pendant cette mission, écrit M. Olivier, nous ne pûmes aller au Calvaire ; mais aussitôt qu'elle fut finie, nous y retournâmes, où je remarquai que le peuple travaillait avec autant d'ardeur qu'auparavant... Après avoir passé là quelque temps, nous vinmes faire la mission de Bouguenais, à trois lieues de Nantes... De cette mission, M. Gri-

gnion retourna au Calvaire ; c'était au mois d'août de l'année 1710. La montagne était achevée ». Entendons par là les travaux de terrassement. Le saint avait prévu la bénédiction pour le dimanche 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. A part les trois chapelles du Rosaire, à cette date tout sera réalisé de son plan grandiose. Pour la croix du Sauveur, il avait trouvé pendant la mission de Missillac un pied de châtaignier de 50 pieds de haut. Ce n'est pas sans peine qu'il put l'avoir. Les lettres qu'il écrivait au propriétaire restant sans réponse, il alla le trouver. Ayant obtenu à force d'éloquence un léger consentement, il fit abattre l'arbre le soir même par deux charpentiers qu'il avait amenés avec lui. « Ce fut un coup de maître, écrit M. Olivier, car il n'en eût pas trouvé un semblable dans toute la province ». Il fallut douze paires de bœufs pour l'amener au Calvaire. Quand ce géant des forêts fut planté sur l'éminence, « il y avait du fond des douves au Saint-Esprit qui était au haut de la croix, note l'abbé, environ 100 pieds (donc 85 pieds, 28 mètres, au-dessus du niveau du sol). Naturellement, cet achèvement ne se fit point sans accompagnement de cérémonies. Il fut marqué entre autres par une procession aux centaines d'étendards, longue d'une demi-lieue qui précédait un char de triomphe rempli d'anges, transportant le bon larron.

La fête s'annonçait triomphale. Tout était à la joie. Le missionnaire avait composé pour la circonstance un de ses plus beaux cantiques.

Chers amis, tressaillons d'allégresse
 Nous avons le Calvaire chez nous ;
 Courons-y la charité nous presse
 D'aller voir Jésus-Christ mort pour tous.

A qui croit suffira ce Calvaire,
 On y voit ce qu'on vit autrefois :
 Un Dieu mort pour calmer Dieu son Père,
 Un Dieu mort pour nous sur une croix.

On y voit un Dieu qui perd la vie
 Par les mains de perfides ingrats,
 On y voit la gloire anéantie
 Et mêlée entre deux scélérats.

C'est ici l'abrégé des miracles
 Et l'excès des amours du Sauveur
 C'est ici l'abrégé des oracles
 Que sa bouche a tirés de son cœur.

C'est d'ici que vient la pénitence,
 C'est d'ici que découle la paix,
 C'est ici que le bonheur commence
 C'est ici qu'il ne finit jamais.

Ainsi se déroulaient dix-sept couplets. Quatre excellents prédicateurs avaient été nommés pour prêcher des quatre côtés de la montagne à la foule qui s'annonçait innombrable. Dès la veille, les bourgades d'alentour regorgeaient de pèlerins, venus de loin et en quête d'un gîte pour la nuit. Des frères et sœurs de M. Grignon, son vieux père, étaient de ce nombre. Quant aux paroisses de la région, dussent-elles se mettre en marche avant le lever du jour, elles arriveraient toutes, non pas par groupes isolés, mais processionnellement, croix et bannière en tête.

La vengeance de la Chauvelière

Montfort, criminel d'Etat

Il était, ce 13 septembre, environ quatre heures du soir ; sur la lande on hâtait les derniers préparatifs, quand arriva de Nantes un recteur (curé), porteur d'une lettre de Mgr de Beauveau. L'évêque interdisait la bénédiction.

On devine l'émotion de M. de Montfort à ce coup de foudre. Nonobstant tout ce qu'on put lui dire, écrit l'abbé Olivier, il partit pour Nantes où il arriva sur les six heures du matin, vit l'évêque ; mais le prélat resta inflexible. Il ne fut de retour au Calvaire que le 15 vers les onze heures du matin, au moment où son associé s'en retournait à Nantes. La veille, hors la bénédiction, tout s'était passé comme il avait été prévu. On avait recueilli près de cinq cents livres d'offrandes, somme énorme pour l'époque, surtout après un si terrible hiver. Le peuple et peut-être le clergé lui-même n'avaient cru qu'à un fâcheux contre-temps, mais il s'agissait de bien autre chose. « Le dimanche suivant, écrit l'abbé Olivier, M. Grignon commença la mis-

sion à Saint-Molf qui est à quatre ou cinq lieues du Calvaire. Le mardi ensuite, Monseigneur l'Evêque m'envoya chercher et me dit qu'il avait une affaire de conséquence à communiquer au sieur Grignon, qu'il vint le trouver incessamment ; il me donna une lettre qu'il lui adressait, où il marquait ses volontés ; laquelle je lui mis en main, dont la lecture lui tira les larmes des yeux. Etant donc revenu à Nantes, il lui fut défendu de retourner au Calvaire. »

Quelle affaire de conséquence Mgr de Beauvau avait-il donc à communiquer à M. Grignon ? Rien de moins qu'un ordre venu de la Cour de démolir le Calvaire. Que s'était-il donc passé ? Ecoutons l'abbé Olivier :

« Je m'étais bien aperçu, quelque temps auparavant, d'un mauvais dessein qu'on disait être bien avéré, d'une certaine personne qui, par son autorité, prétendait empêcher la construction de ce Calvaire, ce que voyant, j'écrivis une lettre à Mgr l'évêque de Kébec (de Saint-Vallier) qui était alors à Paris, le suppliant d'interposer son crédit auprès de Mgr le Cardinal de Coislin qui était seigneur de cette lande ; je reçus quelque jour après une réponse par laquelle Mgr de Coislin pria ce monsieur de laisser M. Grignon et M. Olivier, missionnaires, de continuer à construire ce Calvaire, ce qu'il fit, mais il chercha un autre moyen : il écrivit une lettre à M. de Châteaurenault, dans laquelle il lui mandait que les missionnaires se faisaient suivre de tout le monde, que sous prétexte de dévotion, ils faisaient une forteresse environnée de douves et de souterrains, que les ennemis pourraient s'y loger en cas qu'ils fissent une descente de ce côté-là ».

La Chauvelière tenait sa vengeance. Encore s'il eût été un mécréant et avec lui les agents du Roi et autres officiers qui furent mêlés à cette affaire, cela eût mis Mgr de Beauvau plus à l'aise. Mais le sénéchal était le frère du prier des Carmes de Challain-la-Potherie, en Anjou ; c'est par ses mains, note l'abbé Bourdeaut, que passèrent les principales générosités du dernier duc de Coislin en faveur des écoles du pays ; il ne mourut pas lui-même sans laisser une part de son bien à l'église de Pontchâteau ; en bon paroissien, il n'avait pas pu manquer l'année précédente de « faire sa mission ». La passion l'aveuglant, il se couvrit aux yeux de sa conscience du zèle pour les intérêts de son maître d'abord, puis pour la sécurité de l'Etat et ne crai-

gnit pas de représenter les deux missionnaires comme de possibles conspirateurs bâtissant, sous prétexte de dévotion, une forteresse que pourraient utiliser les Anglais en cas de descente sur la côte. Sa lettre envoyée à Rennes au vice-amiral et maréchal de Châteaurenault toucha au point sensible ce marin vieilli sur les vaisseaux du Roi. La crainte d'un débarquement, disons-le, n'était pas chimérique. Du Calvaire, comme le fait remarquer justement l'abbé Bourdeaut, on pouvait voir les flottes anglaises cingler à l'embouchure de la Loire et les corsaires de Jersey écumer les côtes guérandaises. Le 30 mai de l'année précédente, un combat naval s'était livré autour de l'île du Met, à quatre milles du littoral entre deux frégates françaises et quatre bâtiments anglais dissimulés dans les rochers. Trois d'entre eux furent coulés ; plus de six cent soixante coups de canon furent tirés ; le soir, l'île parut tout en feu. Cette année 1710, le ministre de la guerre avait décidé de fortifier l'île du Pilier. L'Intendant de Bretagne Ferrand avait sur son bureau les projets d'adjudication des travaux.

Par ailleurs les routes de Bretagne n'étaient pas sûres. Les impôts, la disette les avaient infestées de rôdeurs à l'affût de quelque mauvais coup. La force armée devait escorter les convois de blé destinés au ravitaillement de la capitale. Enfin, si à Rennes le Parlement, obstiné défenseur des franchises de l'ancien duché, se tenait à peu près sage pour le moment, dans les châteaux le feu couvait sous la cendre. Le 26 mars 1720, quatre gentilshommes payeront de leur tête sur la place du Bouffay à Nantes les intrigues qu'ils avaient nouées avec l'Espagne. Dans cette conspiration, dite de Pontcallec, les policiers du roi signaleront parmi les principaux foyers de l'agitation, Guérande et la Roche-Bernard. A Missillac, un des conjurés, M. de Derval, capitaine de la milice bourgeoise, s'était engagé à recruter soixante hommes pour le marquis de Pontcallec.

M. de Châteaurenault, commandant de la Haute-Bretagne, envoya le rapport de la Chauvelière à M. de Torcy, ministre des Affaires Etrangères, au bureau duquel, comme nous l'avons dit, ressortissait l'administration de cette province. Quelques jours après, une lettre était adressée de Versailles, à M. Ferrand, lui enjoignant de procéder à une enquête discrète. Le 20 juillet, l'Intendant écrivait de Rennes à Gérard Mellier, son subdélégué à Nantes et son confident, pour lui annoncer son arrivée, motivée uniquement, disait-il, par un ordre de contrôler les comptes

de M. de Salins, directeur des fermes. Le 29, nouvelle lettre où il se disait curieux des commentaires que suscitait à Nantes son voyage. Ces dates fixent approximativement sa visite au Calvaire, car, nous le savons par Blain, c'est bien de l'Intendant de Bretagne que la relation de l'abbé Olivier parle dans le passage que voici : « Cette lettre (de la Chauvelière au maréchal de Châteaurenault) ou le contenu fut envoyé à la Cour qui, sur le récit, ordonna à une personne de distinction, qui fut au Calvaire avec quelques dames, qui y furent reçues fort froidement par M. Grignon parce qu'elles ne se mirent pas à genoux pour adorer le Crucifix ; il vit ce Monsieur prendre les dimensions des douves et des souterrains sans avoir la prudence de lui demander pourquoi, dont il s'alarma fort, j'ai vu moi-même cette description ».

Mgr de Beauvau bien embarrassé.

Il rappelle le missionnaire à Nantes et lui retire ses pouvoirs de juridiction.

Ferrand fut piqué au vif qu'on eût pu construire un ouvrage aussi considérable sans que même il en eût vent et que la première nouvelle lui en fût venue par un ordre de la Cour. « Pour moi, écrivait-il à Mellier, je n'en reviens pas qu'on ait été averti de cet édifice que lorsqu'il a été dans sa perfection. Le récit du conseiller au Présidial est singulier. Il faudrait enfermer le missionnaire et peut-être ses protecteurs. Voilà la plus grande extravagance dont j'ai jamais entendu parler ». Manifestement, le silence gardé autour de ce travail lui semblait louche.

Avouons que le Calvaire, avec ses douves, son unique entrée, son oratoire souterrain, son élévation, sa plate-forme supérieure entourée d'un mur haut de 5 pieds (1m,65) qu'il eût été facile de créneler, sa position sur une éminence qui dominait toute la région, n'était pas sans avoir un certain air de forteresse. Ferrand ne concevait pas qu'une œuvre de cette importance fût due uniquement au zèle d'un pauvre prêtre et à la foi de tout un peuple. Une enquête suivit sur son auteur, sur les moyens qu'il avait employés, sur l'origine de ses ressources. La Cour interrogea Mgr de Beauvau. Un homme embarrassé, ce fut le prélat. Comment, sans risque de faire passer le constructeur pour un

fou, représenter à des administrateurs et à des financiers que ce travail, qui eût coûté à tout autre, disait-on, plus de vingt mille écus, M. Grignon l'avait entrepris sans établir de devis, et conduit sans tenir de comptabilité, qu'il n'avait eu pour les terrassements qu'une main-d'œuvre gratuite et pour couvrir les frais de maçonnerie et l'achat des statues que les fonds de la Providence, laquelle s'était chargée de nourrir les bandes de mendiants qui n'avaient pas manqué d'accourir, le miracle rendant les huches à pain et les marmites de soupe inépuisables ?

Tout ancien officier qu'il était, l'évêque n'avait pas à discuter la valeur militaire du Calvaire. La construction offrait, de l'avis des compétences, un danger public, Trente-huit ans plus tard, les missionnaires successeurs du Père de Montfort ayant tenté de la restaurer, les autorités s'alarmeront pareillement. De Menou, commandant à Nantes, chargé d'inspecter l'ouvrage écrira : « Vingt hommes enfermés là-dedans seraient inattaquables et feraient trembler toute la région ». Tout ce que pouvait faire Mgr de Beauvau, compromis lui-même, il le sentait bien, pour n'avoir pas surveillé d'assez près son subordonné, c'était de répondre des bonnes intentions et du loyalisme de M. Grignon. Le prélat n'avait d'ailleurs que peu de crédit à Versailles où il ne paraissait que rarement et où l'on n'ignorait pas ses embarras financiers, dûs en grande partie, il faut le dire, à ses largesses envers les pauvres. Sa réponse ne fut pas jugée par Ferrand satisfaisante. L'Intendant soupçonna l'évêque de ne pas dire tout ce qu'il savait et de ménager certaines personnalités. Le 8 septembre communiquant à Mellier le dossier de l'enquête, il lui disait : « Je vous prie d'examiner en particulier et sans bruit les pièces ci-jointes et de me mander la connaissance que vous avez de ce qui y est contenu. Vous êtes en lieu où les éclaircissements ne manqueront pas : vous verrez ceux que demande M. le marquis de Torcy et que l'évêque de Nantes n'y satisfait point pour sa lettre du 2 de ce mois. Je vous envoie copie de ma réponse afin que vous soyez au fait de tout. J'attendrai de vos nouvelles sur une affaire que l'on ne veut pas éclaircir ».

Il semble bien pourtant que la réponse de Mgr de Beauvau dissipa les soupçons de complot qui avaient pu naître dans l'esprit du marquis de Torcy, car le missionnaire ne fut pas inquiété. Il n'est même pas impossible qu'elle l'ait préservé

d'une lettre de cachet qui eût fait la joie de Ferrand. Le Roi d'ailleurs n'avait pas attendu pour trancher l'affaire que les résultats de l'enquête fussent parvenus à Marly où se tenait la cour. Dès le 7 septembre M. de Torcy annonçait à l'Intendant de Bretagne qu'au communiqué de son rapport le Roi avait immédiatement ordonné que le Calvaire fût rasé. Ce même jour, deux dépêches qu'on peut dire identiques étaient adressées au maréchal de Châteaurenault et à Mgr de Beauvau. Voici celle que reçut le premier :

« A M. le Maréchal de Châteaurenault, touchant le Calvaire que le nommé Grignon a fait élever.

7 septembre 1710, à Marly.

« Le Roy a esté informé, Monsieur, que le sieur Grignon qui a fait une mission du costé de Pontchâteau a fait élever auprès de la forest, dans le lieu le plus dominant, un Calvaire d'environ quarante toises qu'il a fait entourer d'un fossé de près de dix-huit pieds de largeur et de douze de profondeur, qu'il a fait un souterrain destiné pour une grotte qui est, à l'entrée large de cinq à six pieds et longue de douze à quinze et qu'il y a un caveau sous les croix, où l'on doit poser quelques figures de dévotion ; qu'au dehors de ce souterrain, l'on y construit une chapelle dont les murailles ne sont pas encore toutes élevées et qu'on a basti dans le voisinage de petites maisons pour servir d'hostelleries. Sa Majesté ayant sceu, Monsieur, que ce Calvaire étoit plus propre à donner retraite à des gens de mauvaise volonté qu'à entretenir la dévotion des peuples, Elle m'a ordonné de vous écrire que son intention est que tout ce qui a esté fait soit détruit, que les fossés soient entièrement comblez de la terre qui en a esté tirée et les croix, les figures de dévotion et les autres établissements supprimés. Vous aurez, s'il vous plaît, agréable, Monsieur, de donner vos ordres pour l'exécution de ce que je vous écris des intentions de Sa Majesté et de me faire savoir si elles ont été ponctuellement suivies. Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur ».

Le 14 septembre, c'est-à-dire vu la lenteur du courrier à cette époque (une quinzaine de lieues par jour), dès la récep-

tion de la lettre de M. de Torcy, Ferrand annonçait la nouvelle à Mellier. « Suivez la chose pour vous divertir, ajoutait-il, mais ne me citez pas ». A la même date, Mgr de Beauvau recevait la missive de Marly. Aussitôt, il dépêcha un recteur à M. Grignon lui interdisant, sans lui révéler le motif de sa décision, de procéder à la bénédiction du Calvaire. De même le lendemain quand il le reçut ; le saint put ainsi croire que la défense épiscopale n'était peut-être qu'une mesure de prudence qu'il réussirait, avec l'appui de ses amis nantais, à faire rapporter.

Le mardi 23 septembre, au troisième jour de la mission de Saint-Molf, Mgr de Beauvau envoyait donc M. Olivier remplacer M. Grignon et rappelait celui-ci à Nantes. Cette mesure, quoi qu'on en ait dit, nous semble avoir été aussi paternelle que prudente. En effet, comment d'abord charger le missionnaire de notifier lui-même aux populations l'ordre du Roi ? La tâche serait déjà assez douloureuse et assez humiliante pour l'abbé Olivier, son compagnon, qui ne s'était nullement désolidarisé d'avec lui dans la construction du Calvaire. La Chauvrière ne l'avait-il pas dénoncé lui aussi dans sa lettre à M. de Châteaurenault, et n'est-ce pas lui qui avait pris l'initiative de demander à l'évêque de Metz, par-dessus la tête du sénéchal, l'autorisation de poursuivre les travaux ? Le choix que l'évêque fit de sa personne était tout dicté. Quel autre pouvait mieux remplacer celui dont il avait été l'associé ? Quel autre saurait mieux faire accepter des ouvriers du Calvaire une épreuve qu'il partageait avec eux ? Car le prélat sentait bien que le coup serait terrible. « Alors que j'annonçai aux peuples dans une prédication qu'on le devait détruire, écrit l'abbé, tout l'auditoire fondit en larmes et ce fut une désolation universelle ».

Ensuite, il faut bien le dire, Mgr de Beauvau ne connaissait jusque-là notre saint que par des rapports contradictoires. Comment n'aurait-il pas jugé imprudent de laisser sur place ce remueur de foules au zèle jugé si souvent intempestif ? Car il importait avant tout d'empêcher le mécontentement général de dégénérer en une agitation qui eût fait le jeu des accusateurs. Quand il le reçut à son retour de Saint-Molf et lui mit sous les yeux la lettre de Marly il fut stupéfait de la sérénité avec laquelle il accepta le coup qui le frappait. M. Barrin étant venu peu après aux nouvelles : « J'ai été charmé, lui dit le prélat, de la façon dont M. Grignon a reçu les ordres du Roi. Il faut qu'il soit un grand saint ou un hypocrite fieffé ».

Mgr de Beauvau n'était pas sans s'inquiéter de l'émotion que risquait de produire la destruction d'un ouvrage aussi considérable et aussi cher à la piété populaire. Il essaya de le sauver d'une ruine complète en faisant la part du feu. Il écrivit au maréchal de Châteaurenault et au Père Le Tellier, ministre de la feuille des bénéfiques, qui était aussi le confesseur du Roi. Sans doute, quand il avait répondu à la demande d'enquête de M. de Torcy, avait-il au moins insinué qu'il n'y avait point de mystère dans une construction qu'on aurait pu croire si dispendieuse, que la foi des gens avait suffi à tout. Il ne reviendra donc pas sur ce point. On remarquera en lisant sa lettre au Père Le Tellier avec quelles précautions il intervient dans une question traitée en affaire d'Etat d'ordre militaire. Il ne sait comment s'excuser. Cette lettre qu'il expédia dès le 20 septembre, il feint, tout en la rédigeant à part, de la présenter comme un ample post-scriptum à un courrier traitant naturellement de sujets beaucoup plus sérieux.

« A Nantes, le 20 septembre 1710.

« J'ajoute à ma lettre que M. le marquis de Torcy me donne avis que le Roi a donné ordre de supprimer les ouvrages qu'un missionnaire avait fait faire, au moins en partie un peu imprudemment, mais il y a une chapelle que j'ai ordonné de rétablir dans ma visite, qui est de la paroisse de Pontchâteau, elle est sous l'invocation de la Magdeleine. Il y a des messes fondées ; cela ferait crier les peuples et les prestres qui donnent des messes.

« Si j'osais dire mon avis, ce serait de remplir de son Calvaire les fossés et de laisser là une croix pour contenter le peuple. Je n'avais pas voulu permettre la bénédiction des figures et du lieu à cause des fossés et de ses souterrains ou caveaux.

« Pour la chapelle de la Magdeleine, il faudrait la laisser achever de bastir.

« Pardon, mon Révérend Père, si je vous importune de cette bagatelle qui ne le paraîtrait peut-être pas au peuple.

« Je suis avec un très profond respect, mon très Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

G. de Beauvau
évêque de Nantes ».

Se fondant sur cette lettre, l'abbé Bourdeaut fait la réflexion suivante :

« Le récit de M. Olivier, si fidèle qu'il soit, n'est pas exempt d'omissions et même de fautes. La plus notable, la moins concevable est d'avoir passé sous silence la visite que Mgr de Beauvau fit au Calvaire de Pontchâteau, au cours de la tournée pastorale qu'il accomplit dans l'archidiaconé de la Mée. Le prélat fit entendre qu'il n'autoriserait pas la bénédiction du monument à cause des souterrains qu'on y voyait et des fossés qui l'encerclaient. Il recommanda d'y réédifier une antique chapelle, dite de la Madeleine, très vénérée à Pontchâteau... »

S'il fallait entendre ainsi la lettre de l'évêque de Nantes, notre saint se serait mis dans un cas grave de désobéissance. Passant outre à la défense épiscopale, il aurait préparé la grande fête du 14 septembre comme de si de rien n'était, et, sans le pli qui lui fut dépêché de Nantes, la veille au soir, il procédait à la bénédiction. Le récit de M. Olivier montre clairement au contraire qu'il ne s'attendait nullement à ce coup, n'en comprit pas la raison ; si bien qu'il crut qu'en partant aussitôt pour Nantes, il réussirait peut-être à le conjurer ou du moins à l'amortir.

A quelle date eut lieu cette visite canonique du Prélat à Pontchâteau ? Alla-t-il jusqu'au Calvaire et, s'il s'y rendit, M. Grignon y était-il, et non pas plutôt soit à Assérac soit à Saint-Donatien, soit à Bouguenais ? « J'ai ordonné dans ma visite de rétablir cette chapelle qui est de la paroisse de Pontchâteau ». A qui cet ordre fut-il donné ? Mais au curé et à la fabrique, responsables de ce sanctuaire. On ne voit pas à quel titre le missionnaire aurait eu ordre de restaurer, et encore sans doute à ses frais, un édifice paroissial, encore que, dans ses missions, il s'en chargeât partout où besoin en était.

« Je n'avais pas voulu permettre... », dit plus loin l'évêque de Nantes. Ces mots, il faut le reconnaître, ne sont pas clairs. Mgr de Beauvau parle un peu comme si ce refus n'avait pas été consécutif à la lettre reçue de Marly, qu'il ne rappelle pas, et comme si, ayant eu auparavant connaissance des raisons qui devaient déterminer Louis XIV, il eût pris d'avance la précaution d'interdire la bénédiction. Or, ce fut le 29 juillet que Ferrand annonça à Mellier son arrivée prochaine à Nantes. Quand il se rendit au Calvaire pour prendre les dimensions des

éléments suspects, on était donc au plus tôt dans les premiers jours d'août, M. Grignion étant de retour de Bouguenais. De la correspondance entre l'Intendant, le Maréchal de Châteaurenault et la Cour, rien ne semble avoir transpiré. Tout se trama dans l'ombre. Le 14 septembre même, nous l'avons vu, Ferrand recommandait à son subdélégué de ne pas le citer. L'évêque de Nantes, quoiqu'il ait eu vent vraisemblablement de la descente du personnage sur la lande de la Madeleine, n'apprit le sort réservé au Calvaire que par la lettre de Marly. C'est alors seulement qu'il interdit la bénédiction. Enfin on ne voit pas pourquoi notre saint se fût plus embarrassé d'une nouvelle défense, surtout quand tout était prêt, alors qu'il n'aurait tenu aucun compte de celle que l'on suppose. Pas davantage, dans la relation de M. Olivier et dans les mémoires de M. des Bastières, qui parlent l'un et l'autre de l'entrevue de Nantes, on ne trouve la moindre allusion à une admonestation sévère, trop justifiée, que Mgr de Beauvau n'eût pas manqué alors de lui faire.

L'attitude de l'abbé Olivier

Jusqu'aux découvertes de l'abbé Bourdeaut sur cette affaire du Calvaire, les biographes n'avaient d'autres sources que la relation de M. Olivier et les Mémoires du Chanoine Blain. Ce fut peu après la mort de son ami que celui-ci vint à Nantes, puisqu'il dit l'avoir entendu déprécier par Mgr de Beauvau, lequel décéda le 6 septembre 1717, donc un an et quatre mois après l'homme de Dieu. Il ne semble pas avoir été heureux dans le choix de ses informateurs. Rencontra-t-il M. des Bastières ? C'est peu probable. On dut le dissuader de voir l'abbé Olivier qu'il accable, ce qui lui eût fait éviter certaines erreurs grossières et graves dans l'ordre des événements. On ne lui a point parlé de la lettre épiscopale interdisant la veille de la fête la bénédiction. D'après ce qu'on lui a raconté, l'épreuve qui marqua ce jour-là, fut encore plus terrible : par ordre de Ferrand, les pieux commencèrent leur sinistre besogne, en présence de M. Grignion, lequel « eut, dit-il, la confusion et le déplaisir de voir détruire sous ses yeux un monument si pieux et si efficace..., l'ouvrage des sueurs et des travaux de tant de pauvres gens ». En conséquence, cette opération, dont il ignore les péripéties, étant, croit-il, terminée, il ne comprend pas que le missionnaire, qui avait assisté à la ruine de son œuvre sans ouvrir la bouche,

ait été subitement rappelé peu après de Saint-Molf à Nantes par Mgr de Beauvau. Il prête à l'évêque les intentions les plus blessantes et noircit à plaisir l'abbé Olivier.

« La dernière mission que fit M. de Montfort dans le diocèse de Nantes, écrit-il, fut, pour ainsi dire, la réaggravation de ses fautes et la dernière cause de son exil. J'ignore ce qu'on lui reprochait d'avoir fait ; peut-être que le grand concours de peuple qui venait de tous côtés pour l'entendre et la bénédiction extraordinaire que Dieu répandait sur ses travaux étaient sa grande faute et que, pour l'en faire punir, ses envieux et ses ennemis lui en prêtaient d'autres, vraies ou fausses. Quoi qu'il en soit, ils firent tant de bruit que Mgr de Beauvau, évêque de Nantes, se crut obligé de retirer ses pouvoirs au missionnaire persécuté, lorsqu'il était prêt à conclure cette mission par ces traits animés de piété et d'éloquence apostolique qui lui étaient propres et singuliers. Pour comble de mortification, pour la terminer, on lui substitua celui-là même qu'il avait refusé comme compagnon et, afin que rien ne manquât à son humiliation, ce fut de sa main qu'il reçut la lettre d'interdit ».

Nous sommes en plein roman. La mission de Saint-Molf consommant la perte de M. Grignion ! Des envieux portant plainte à Mgr de Beauvau ! Le prélat, au lieu de laisser achever un travail qui touchait à son terme, l'interdisant afin de l'empêcher d'en recueillir les fruits et, pour comble, envoyant lui porter son arrêt et le remplacer par l'homme qu'il n'avait pu supporter comme compagnon de ses travaux, Olivier ! Mais nous savons de celui-ci même, qui n'avait aucune raison de falsifier les dates, que la mission, une mission très probablement de quatre semaines, en était seulement à son troisième jour, au mardi qui suivait l'ouverture, quand il reçut ordre de partir pour Saint-Molf où il dut arriver au plus tard le surlendemain. Nous avons vu de plus comment le choix de ce remplaçant était tout dicté à l'évêque. Quand au congédiement donné par le missionnaire au fils de sa bienfaitrice, pure invention apparemment. Nous regarderons la chose de plus près tout à l'heure, mais il semble bien que M. Olivier se retira de lui-même. Continuons notre citation. Voici comment, après Mgr de Beauvau, est habillé le porteur de sa lettre.

« Celui qui la lui portait, n'était pas fâché de ce contretemps qui aidait à son élévation, alors qu'il mettait M. de Montfort

sous ses pieds. Quoique homme de bien, il n'était pas assez mort à lui-même pour renoncer à la joie d'Adam, joie d'amour-propre que lui causait l'interdit dont il était porteur et qui servit d'une si honorable vengeance du refus qu'avait fait M. Grignon de travailler avec lui. Attentif alors à tous les mouvements de la nature qui pouvaient échapper à l'homme de Dieu dans les premiers moments d'une humiliation si sensible et si bien assaisonnée de tout ce qui pouvait la rendre amère, il étudiait son visage, il y examinait tout ce que l'amour-propre pouvait y marquer de vicieux et d'imparfait ; mais s'il le vit mortifié, ce que parurent lui indiquer quelques larmes à ses yeux, il ne le vit ni troublé ni aigri. Souffrir et se taire était l'unique parti qu'il prenait en ces sortes d'occasions ; sa bouche demeura fermée aux plaintes et aux murmures, et il ne fit même pas paraître un signe de mécontentement au messager qui paraissait fort satisfait de lui apporter un ordre si fâcheux ».

Nous ne ferons pas à Blain l'injure de penser qu'il a inventé cette petite scène. Mais de qui la tenait-il ? Ce ne peut être, directement ou indirectement, que d'un témoin oculaire ou de quelqu'un qui se donnait comme tel, probablement de ces prêtres que M. de Montfort avait dû engager pour la mission et dont quelques-uns, sinon tous, outrés de la mesure épiscopale, n'étaient pas disposés à voir de bon œil l'homme de Mgr de Beauvau. Mais comment accorder crédit à un témoin qui se trompe étourdiment de date, fait arriver M. Olivier à Saint-Molf sur la fin de la mission, et là-dessus épilogue contre l'évêque de Nantes ? Il a vu le porteur de la lettre étudier sur le visage du destinataire les impressions qu'en produisait la lecture. Mais n'est-ce pas ce que l'on fait tout naturellement lorsqu'on apporte à un ami, sous pli cacheté, une nouvelle importante, bonne ou mauvaise ? Ce monsieur qu'on nous dit pourtant homme de bien, a vraiment une bien vilaine âme. Comment ! il savoure l'humiliation, les larmes de celui qui, hier encore, était son chef et son compagnon d'apostolat, son ami ; il en rassasie ses yeux sans avoir même la vergogne de dissimuler. Janséniste, ont dit certains biographes en peine d'explication. Allons donc ! « Il fit toutes ses études théologiques à Rome, où certes, on n'avait pas coutume d'aller chercher la doctrine janséniste, remarque l'abbé Bourdeaut. Il séjourna à diverses reprises à la communauté de Saint-Clément, non à titre de janséniste, mais parce que là se groupaient les missionnaires diocésains. Homme d'œuvre, on le

voit dans tous les comités catholiques de l'époque, en particulier lorsqu'il s'agit d'organiser les Ecoles charitables. Il mourut en 1730, supérieur de la communauté du Bon Pasteur, charge dans laquelle il succéda à M. de la Noë-Mesnard, le janséniste fameux, en vertu d'un choix épiscopal fait précisément dans le but d'effacer l'influence du premier directeur de la maison ».

Qu'on lise sa relation rédigée quinze ans plus tard, on y sent une admiration sans réserve pour l'œuvre de son confrère. Il s'émerveille du nombre, de l'ardeur, de l'enthousiasme des terrassiers, de l'ordre avec lequel cette fourmilière travaille, bien qu'il n'y ait personne à commander. Il est charmé des cantiques qui s'élèvent de partout, formant une harmonie céleste. Il a fixé dans sa mémoire tous les détails de la construction, y compris ceux qui n'existaient encore que dans la tête de l'architecte. Il n'en critique aucun, pas même ceux qui donnèrent lieu à des insinuations perfides. Il en laisse tout le mérite à son compagnon et se tient discrètement au second rang. S'il en éprouve quelque fierté, c'est d'avoir été mis par la Chauvelière dans sa lettre de dénonciation sur le même pied que le constructeur. Il décrit en termes émouvants la destruction de ce grand ouvrage. Cette destruction, il l'a sur le cœur. C'est là-dessus qu'il n'est plus d'accord avec son confrère. Il trouve inadmissible que M. Grignon n'ait rien fait humainement pour la conjurer. Il regrette que le missionnaire ait reçu fort froidement le monsieur qu'accompagnaient des dames pas précisément dévotes, il est vrai, à les juger à leur air, mais qui, lui, n'était autre que l'Intendant de Bretagne. Il lui reproche de n'avoir pas eu, bien que fort alarmé, la prudence de demander à ce mystérieux personnage pourquoi il mesurait douves et souterrains. Il n'oublie pas de relever que c'est lui, Olivier, qui flaira les menées de la Chauvelière et s'inquiéta d'obtenir de l'évêque de Metz l'autorisation de poursuivre les travaux. Il laisse à M. Grignon d'avoir cru, sur la foi des prophéties et des miracles, que son Calvaire subsisterait malgré tout. Pour lui, il n'en croit rien et ne peut s'en consoler. Comment, après un si cuisant échec, ne se serait-il pas senti las de travailler avec un homme de si grande vertu et d'un si merveilleux talent apostolique, mais, par l'élévation même de ses vues, si dénué de sens pratique, qui refusait de mettre, n'aurait-ce été qu'un grain de diplomatie au service de la Providence et craignait de compromettre l'indépendance de son minis-

tère, en consentant, dans ces occasions, à causer avec les détenteurs du pouvoir, magistrats, officiers seigneuriaux, agents du roi ?

On ne voit ni quand, ni où, ni comment l'homme de Dieu l'aurait remercié de sa collaboration. C'est à lui que, partant pour Nantes la veille de la fête, il laisse le soin de présider à ce grand jour. Si M. Olivier avait eu l'ambition de prendre sa place, c'était bien le moment. Au contraire, il fait tout pour le retenir, estimant sans doute ce voyage inutile. Pendant cette journée si tristement assombrie, il s'acquitte consciencieusement de sa tâche ; organise les quêtes dont il devait remettre le produit à son confrère, de quatre à cinq cents livres, note-t-il, « M. Grignion, écrit-il ensuite, n'arriva que le lendemain, vers les onze heures, alors que je retournais à Nantes ». Ne laisse-t-il pas entendre par là qu'il partit de son plein gré, désolé d'une interdiction dont il soupçonnait les raisons secrètes, alors, pensait-il, qu'un peu d'entregent aurait eu chance de tout sauver ?

Quelque temps après, le coup étant porté, il ira trouver l'Intendant de Bretagne, qui, peut-être pour lui montrer qu'il ne l'a point incriminé conjointement avec M. Grignion, lui mettra sous les yeux le rapport qu'il avait envoyé au maréchal de Châteaurenault. « Je fis voir à cette personne, écrit-il, qu'elle aurait pu se servir de termes un peu plus doux, disant que ce n'était ni douves ni souterrains en termes de forteresse ». N'était-ce pas là prendre la défens de M. Grignion ?

Et après l'interdit de Saint-Molf, où le missionnaire revenu à Nantes a-t-il cherché refuge ? Dans une maison dont la mère de l'abbé Olivier, veuve pourvue d'une large aisance et ancienne commerçante de drap et de soieries, lui a cédé deux appartements, l'un au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage, en tout quatre pièces. C'est là, dans cet immeuble de la Cour-Catuit, rue des Hauts-Pavés, au milieu d'une population de petits artisans, filassiers, tisserands, fabricants de cotonnades, la maison de la Providence, comme il l'appelle, qu'il va commencer à organiser ses œuvres charitables. Il y établit autant que l'espace s'y prête, un hôpital d'incurables, s'y réservant, quand il quittera Nantes au printemps de l'année suivante, un petit coin qui sera son pied-à-terre chaque fois qu'il reviendra passer quelques jours dans cette ville. Au mois d'avril 1716, trois semaines avant sa mort, sur les instances d'une autre de ses bienfaitrices,

M^{me} Dauvaise, directrice de l'œuvre qui prospère et se transforme, il y envoie de Saint-Laurent-sur-Sèvre, où il donne la mission, deux de ses Filles de la Sagesse. C'est là que, trois ans après la mort de notre saint, nous retrouverons le nom de M. Olivier. Sous l'épiscopat de Mgr de Tressan, qui n'a point hérité des préventions de Mgr de Beauvau contre M. Grignion, l'abbé Barrin, supérieur, a constitué l'œuvre en société. Le 17 juillet 1719, Salomon Binet de la Blotière, chanoine de la cathédrale, procureur de la cure de Saint-Similien, bénit, dit le procès-verbal, la chapelle domestique de la maison sise à présent à la Cour-Catuit, nommée depuis la maison de M. de Montfort. Au bas de l'acte, immédiatement après les signatures de J. Barrin et de Salomon Binet, figure celle de M. Olivier prêtre, suivie de celle d'Elisabeth Dauvaise, puis de douze autres, dont, en dernier lieu, celle de Matthieu de Buercke, recteur de Saint-Similien. Le 13 novembre de cette même année, l'abbé Olivier louait à M^{me} Dauvaise en faveur de l'hôpital des Incurables pour une rente viagère de cent trente-cinq livres une maison située elle aussi rue des Hauts-Pavés qu'il avait recueillie de l'héritage maternel. Mais déjà, six mois seulement après la mort de M. Grignion, nous voyons l'abbé travailler avec les fidèles de son ancien compagnon d'armes, dont M^{me} Dauvaise. Celle-ci avait fondé à Châteaubriant, avec l'aide de l'abbé Le Grand, ex-régent du collège de cette ville, une école charitable pour les filles, laquelle subsiste encore de nos jours. M. Le Grand voulait joindre à cet établissement une école de garçons. Un comité d'hommes d'œuvres fut créé, composé, il est vrai, moitié de jansénistes militants, entre autres du Moulin-Henriet qui mourra obstiné dans l'erreur, mais moitié aussi d'ecclésiastiques de saine doctrine, M. Bodier, ancien missionnaire rennais et... l'abbé Olivier.

Au chapitre LIX de ses Mémoires, le chanoine Blain nous met en garde. Après avoir narré les hauts faits de M. Grignion pendant son séjour à Paris en 1703 : « Ici, écrit-il, je le perds et je ne puis plus dire de lui que ce que j'en ai appris ». Un témoignage qui a passé de bouche en bouche n'est que trop sujet à caution. Ne serait-ce pas le cas pour l'attitude de M. Olivier à Saint-Molf ? D'autre part, on serait curieux de savoir comment M^{me} Olivier, qui logeait aussi M. de Montfort et son œuvre et que Blain ne dut pas plus interroger qu'il n'interrogea son fils, était vue des autres femmes de dévouement qui gravitaient autour de l'homme de Dieu. N'aurait-elle pas excité chez l'une

ou l'autre d'entre elles une jalousie qui n'expliquerait que trop le portrait peu flatté dont l'abbé fut gratifié ?

L'honneur de notre saint ne demande point que l'on condamne son compagnon. Ils ne s'entendirent pas. Et après ? Cela est arrivé à d'autres qui étaient pourtant des hommes de Dieu. Quand Paul et Barnabé se tournèrent le dos et partirent chacun de son côté, l'Esprit-Saint les laissa faire, et on ne voit pas que personne ait été assez sot pour s'en scandaliser.

La destruction du Calvaire

Il s'agissait maintenant d'exécuter les ordres du roi. Ferrand va s'y passionner. Grignion, ce dévot qui est aussi une puissance et qui semble le braver par son indépendance apostolique, il s'est juré de l'abattre. Aucun lieu de la Haute Bretagne n'est désormais sûr pour le missionnaire. Venir à Rennes où il a des parents, des amis, des protecteurs, mais où réside aussi l'Intendant, c'est, nous le verrons, se jeter dans la gueule du loup. Vraiment, il faut que Blain (Ch. LXXIII) ait été, sur ce point encore, bien mal informé pour nous montrer un Ferrand touché de repentir devant la résignation de sa victime. Après avoir dit avec quelle patience notre saint reçut cette croix : « Il est vrai, continue le mémorialiste, que M. l'Intendant, quelque temps après, ouvrant les yeux sur l'ordre qu'il avait donné, s'en repen-
tit ; il vit alors, mais trop tard, que M. de Montfort ne faisait la guerre qu'aux vices et au péché, n'était à craindre qu'au démon et à l'enfer, et qu'il était honteux d'avoir pris un Calvaire et un lieu de dévotion pour une place d'armes et un fort à la convenance de ceux qui voudraient se mutiner ». La belle fable ! Ferrand venu à récipiscence ! Ce n'est pas seulement à M. Grignion qu'il en garde, mais à ses amis, à ses protecteurs, à l'abbé Barrin, à la présidente de Cornulier, à Mgr de Beauvau qui ne se décide pas à s'en débarrasser. Il est proprement déchaîné et le restera. Seulement rien ne doit transpirer. Correspondance épistolaire et conversations, tout se passe entre administrateurs et tombe sous le secret professionnel. Mais tout finit aussi par se savoir.

Le 18 septembre, il écrivait à Mellier : « M. le Maréchal de Châteaurenault m'a envoyé copie de l'ordre qu'il a reçu pour la démolition du Calvaire. Je vais concerter avec lui cette expé-

dition. Grignion en mourra de douleur, sans savoir ce que deviendra l'abbé Barrin. Le premier est un grand fou par toutes les extravagances dont vous me parlez ».

Cependant raser le Calvaire alors qu'on aurait pu, avec le concours même du missionnaire et de ses paysans, lui ôter à l'aide de quelques retouches, tout caractère de forteresse, cette mesure radicale semblait si odieuse et si impopulaire, elle paraissait si facilement inspirée par un sentiment inavouable que Ferrand lui-même, pour excité qu'il fût, se dérobaient dès qu'il s'agissait d'en assumer la responsabilité. Et il n'était pas le seul. A Rennes, à Nantes, on hésitait à exécuter à la lettre les ordres du roi. Le 23 septembre l'Intendant faisait à Mellier cette confidence : « L'ordre de la démolition du Calvaire ayant été envoyé à M. de Châteaurenault, c'est à lui qu'il faut s'adresser sur l'application qu'on lui veut donner. Si j'étais à la place de M. de Lannion (lieutenant général, commandant les forces militaires pour la ville et le comté de Nantes), je l'exécuterais dans son entier, l'ordre ne me paraissant point équivoque. Votre général (M. de Lannion) recevra une seconde lettre de notre généralissime (M. de Châteaurenault) sur la manière de l'exécuter. J'ai été consulté sur ce sujet, aussi je n'ai rien à dire. Il faut tâcher qu'il ne reste rien de cette action indiscrete : si on en laisse quelques murailles, ce sera pour enfermer Grignion ».

Le père Le Tellier, au lieu d'intervenir directement auprès du roi, comme l'espérait M. de Beauvau en lui écrivant, avait transmis sans plus à M. de Torcy la lettre de l'évêque. Le 30 septembre le ministre avait répondu à celui-ci que la chapelle de la Madeleine serait conservée et mise en état convenable pour y célébrer la messe, et que sur le terrain aplani on érigerait une croix. Mais, dans la lettre qu'il adressait à M. de Lannion, il ne parlait plus de cette deuxième disposition. Ferrand serait satisfait : du monument, il ne resterait pas même un souvenir.

Chargé par le Maréchal de Châteaurenault et par M. de Torcy de démolir le Calvaire, M. de Lannion, dont le fils, il est vrai, avait épousé la propre nièce de l'abbé Barrin, passa la corvée à M. d'Espinose, inspecteur de la milice bourgeoise dans la Bretagne méridionale, de Port-Louis à Ancenis, homme de peu de considération et fort étourdi, note l'abbé Bourdeaut.

Cette désignation ne fut pas sans inquiéter l'évêque de Nantes. Il aurait désiré un homme de plus d'autorité et de plus de jugement. Grand seigneur confiné au milieu urbain et par là ne connaissant guère le populaire que par la populace, le prélat appréhendait manifestement que les manants qui avaient élevé le Calvaire ne s'opposassent par la violence à sa destruction. Terminant sa lettre au P. Le Tellier, l'ancien officier, dont la troupe recrutée de la façon que cela se faisait alors, avait dû lui présenter autre chose que des miroirs de vertus, lâchait à l'adresse du peuple un qualificatif d'une verdeur toute militaire que, pour son honneur, nous aurions préféré ne pas rapporter, mais qui exprimait énergiquement sa crainte. Nous reprenons, en l'achevant, la dernière phrase de sa lettre : « Pardon, mon Révérend Père, si je vous importune de cette bagatelle qui ne le paraîtrait peut-être pas au peuple qui est une sale bête ».

Il ne cacha pas au lieutenant général qu'il le désapprouvait de s'être ainsi dérobé et loua le Maréchal de Châteaurenault de s'être plaint à Versailles de la conduite équivoque de son subalterne. Qui plus est, des bruits lui étant parvenus qu'une sourde révolte grondait chez les paysans requis pas d'Espinose, prié probablement même de venir calmer cette effervescence, il se rendit à Pontchâteau et de là sur la lande de la Madeleine, où peut-être en fit-il, pour tirer les gens de leur scrupule, un peu plus qu'il ne seyait à sa dignité.

Toute cette conduite, qui serait d'un plat courtisan pour qui n'y verrait qu'une assez sottise démonstration de loyalisme, Ferrand s'en amuse fort dans une lettre à Mellier (27 octobre) : « Votre prélat était en vérité hors de son bon sens le jour qu'il a entretenu M. de Lannion. Voilà un ouvrage bien important que la démolition du Calvaire pour y envoyer un lieutenant général ! Si M. le Maréchal s'est plaint que M. de Lannion soit resté à Nantes et s'il en a écrit à la Cour, tant pis pour lui ! Il y a des lettres qui ne sont point heureuses et la louange que votre évêque dit lui avoir été donnée à cette occasion ne le relèvera pas beaucoup. Je n'écrirai sûrement point à la Cour et ne parlerai point à M. le Maréchal de pareilles choses... On rira bien à la Cour de se représenter votre évêque une bêche à la main et on ne rira pas moins du récit qu'en aura fait le maréchal ».

Le moment n'était pourtant pas aux gorges chaudes. L'opération aurait pu tourner au tragique. Ferrand lui-même craignit

un instant pour la vie de l'officier. Le 17 octobre, il écrivait à Mellier : « Je n'ai point de nouvelles de M. d'Espinose. S'il meurt dans l'opération, le peuple regardera sa mort comme une punition de Dieu. Pourvu que le Calvaire soit abattu, il ne nous en faut pas davantage ».

D'Espinose n'avait pas été d'ailleurs sans flairer le danger. Ayant demandé aux paroisses voisines de lui envoyer un certain nombre d'hommes, quelque cinq cents en tout, avec des outils, s'il crut prudent d'amener avec lui une compagnie de ses miliciens, ce n'était pas sans doute uniquement pour empêcher les paysans de disparaître et les contraindre à travailler. Lorsque ceux-ci apprirent de sa bouche pour quelle besogne il les avait convoqués, ils se mirent à genoux en pleurant. Un jour, deux jours se passèrent et, malgré les jurons et les menaces du commandant, le travail n'avancait pas. Il fallait commencer par la gigantesque croix qui dominait le monument, la couper au pied, car elle était trop enfoncée en terre et trop solidement calée de blocs de pierre pour qu'on pût la déplacer, ce qui obligeait à en détacher auparavant le Christ, le beau Christ du Père de Montfort, par respect et de crainte que, malgré toutes les précautions, il ne se brisât dans la chute. Le troisième jour, ne pouvant encore rien obtenir, d'Espinose prit une scie et menaça de faire abattre la croix telle quelle. Laissons ici parler l'abbé Olivier : « Alors le peuple s'offrit de monter sur la croix et d'en détacher le Christ et les deux larrons sans rien rompre, à quoi il acquiesça. Je lui ai ouï dire qu'il ne croyait pas que la descente de croix faite à Jérusalem fut si triste que celle-là ; tout le monde était à genoux pendant que les autres faisaient l'office de Nicodème et de Joseph d'Arimathie ».

Mais, les croix abattues, la montagne ayant perdu ainsi son caractère sacré, les paysans n'eurent pas plus de cœur à l'ouvrage. « On a été trois mois, écrira quinze ans plus tard, l'abbé Olivier, sans avoir pu détruire la moitié de la montagne quoi qu'on ait forcé grand nombre de peuple à y travailler. Il semble que les hommes avaient eu des bras de fer pour l'édifier et des bras de laine pour le détruire. On voit encore aujourd'hui le Mont et les fossés presque tout entiers ».

Il ne tint pourtant pas à Ferrand que le monument ne fût égalé au sol. Le 24 août, il écrivait : « Puisqu'on a commencé la démolition du Calvaire, il faut la finir quelque travail qu'il en

coûte ». Il raille les amis de M. Grignion qui voudraient limiter les dégâts, car on ne désespère pas encore. « On a écrit à Paris pour cela, et j'ai plus d'espérance que jamais », disait notre saint dans sa lettre à M. de la Carrière. « On », sans doute l'abbé Barrin qui s'entremettait pareillement auprès du Maréchal de Châteaurenault, comme l'Intendant en plaisantait dans une lettre à Mellier, 2 novembre : « M. le Maréchal m'a parlé d'un placet de l'abbé Barrin. Il a dit avoir fait une réponse à cheval et que ces dévots ont perdu l'esprit. La lettre est (adressée) à M. de Lannion. Vous verrez si notre maréchal a dit vrai ».

Quelle part eut le missionnaire dans ces tentatives ? Vraisemblablement il se contenta de laisser agir ses amis, car on l'imagine mal faisant antichambre chez les agents du roi. Personnellement, il n'apparaît dans aucune de ces démarches, lettres ou visites. « J'ai perdu, écrivait encore Ferrand à Mellier, de ne m'être pas trouvé à Nantes lorsque la députation de Grignion y est arrivée. J'en aurais bien ri. Pour toute réponse, tout sera abattu ». D'où venait cette prétendue députation ? De Pontchâteau ? On ne voit pas qu'elle ait remis à Mellier ou peut-être au Maréchal un placet de M. Grignion. C'étaient, selon toute apparence, des défenseurs du Calvaire qui s'étaient concertés, avaient peut-être vu le missionnaire, mais n'en avaient reçu aucun mandat. Pour lui, au risque d'aggraver son cas, il continuait à se comporter avec toute l'indépendance d'un homme apostolique. Loin d'être abattu, comme on aurait pu le croire, après un si rude coup, il ne manquait aucune occasion de se livrer à de nouveaux éclats de zèle, dont deux au moins furent de cinglantes leçons pour les autorités, qui ne les lui pardonnèrent pas.

« Tout sera abattu, quelque travail qu'il en coûte », avait répété Ferrand. Cependant, la caisse de l'Intendance se vidait et d'Espinose réclamait de l'argent. Au bout de trois mois, on prétextait la mauvaise saison pour suspendre les travaux. Le Maréchal en écrivit à Versailles et le roi permit d'attendre le retour des beaux jours. Mais, à la fin de février, une crue de la Loire, la plus dévastatrice que Nantes eût connue depuis longtemps, viendra fort à propos, donner aux administrateurs d'autres soucis. Il ne sera plus question du Calvaire. Ce qui en fut ainsi épargné demeura comme un espoir ; ces grandes ruines crieront, implorant une restauration. L'homme de Dieu ne s'était pas trompé sur les signes du ciel. Son œuvre sera reprise

et sur un plan autrement grandiose. Durant des années, dans les intervalles où les travaux de la terre laissent souffler le paysan, la lande de la Madeleine, devenue un immense chantier, retentira du bruit des pioches, du roulement des wagonnets, du mugissement des bœufs, du crissement des chaînes de fer sur les quartiers de roche, des « holà hiss ! » commandant la manœuvre, coupant le chant des cantiques ou le déroulement des *Avé*. Temps épique du P. Jacques Barré, qui, de plus de cent paroisses, de ces grosses paroisses de l'Ouest, recrute des bras par milliers, acquiert des terrains et dresse le Calvaire transformé au milieu d'un vaste parc peuplé de sanctuaires et de statues : mystères du Rosaire, stations du Chemin de la Croix. C'est là, dans ce lieu où il but le calice le plus amer de sa vie, que Montfort est aujourd'hui le plus glorifié. C'est là que, chaque dimanche, de Pâques à la Toussaint, les descendants de ses terrassiers accourent de près et de loin pour chanter ses cantiques, réciter et méditer son Rosaire, implorer sa protection et et du plus haut du Calvaire acclamer son nom à la suite des noms de Jésus et de Marie. C'est là qu'il est demeuré vivant comme nulle part ailleurs et que sa voix semble retentir encore pour assembler de Bretagne, d'Anjou et de Vendée, en des solennités magnifiques, un peuple innombrable. C'est là que les fêtes de la canonisation (11-14 juin 1948) amenèrent une telle marée humaine que le Nonce Apostolique, le futur Jean XXIII, qui la contemplait du haut de la « scala sancta », déclarait n'avoir rien vu de pareil, sinon peut-être à Rome, aux plus grands jours, sur la Place Saint-Pierre.

Comment la conduite de M. Grignion continue à inquiéter l'évêque de Nantes. Sa sortie du diocèse.

Revenu de Saint-Molf et ayant vu Mgr de Beauvau, M. Grignion profita du repos que lui imposait l'interdiction de prêcher pour faire une retraite chez les Pères Jésuites. Une résolution qu'il ne prit certainement pas, ce fut de mettre une sourdine à son zèle. Les faiseurs d'esclandre vont retrouver l'homme dont ils avaient déjà tâté quelques mois auparavant, lors de la mission de Saint-Donatien. Deux de ses coups d'audace étaient restés particulièrement fameux. Un dimanche (2), on

(2) Grandet, p. 322.

était venu l'avertir de ce qui se passait dans un cabaret. Des jeunes gens à moitié ivres, qui s'étaient déjà battus deux ou trois fois dans la journée, y menaient un tapage infernal, s'injuriant, insultant les passants ; vomissant d'horribles blasphèmes, braillant des chansons impies. Personne n'osant l'accompagner, il s'y rendit seul, entra dans la salle et au milieu de ces garnements dont les uns, attablés, continuaient à boire pendant que les autres dansaient au son des hautbois et des musettes, il se mit d'abord à genoux pour réciter un Ave Maria, puis, se relevant, enleva aux ménestrels leurs instruments qu'il mit en pièces ; renversa tables, verres et bouteilles, cela avec un si parfait sang-froid et un tel air d'autorité que la bande demeura stupéfaite, hormis quelques fanfarons, une dizaine, qui pensèrent l'effrayer en tirant leur épée. Mais lui, son chapelet d'une main, son crucifix de l'autre, s'avança vers eux avec une contenance si ferme qu'ils rengainèrent et prirent la porte précipitamment, entraînant les autres à leur suite. Resté seul avec l'hôtelier qui regardait à demi hébété, il lui avait fait sur ses responsabilités un petit discours bien senti.

Une autre fois, le dimanche dans l'octave des saints Donatien et Rogatien, patrons de la ville et du diocèse (24 mai), passant par la Motte-Saint-Nicolas, il s'était trouvé devant un rassemblement considérable de populaire en train de regarder danser au son d'un fifre une centaine de jeunes gens et de jeunes filles. Il se fraye un passage et rompt à force de poignets le cœur de danse, mais les mains ont vite fait de se rejoindre et la ronde de se mettre à tourbillonner de plus belle. S'y étant repris à six et sept fois et voyant qu'il n'avancait à rien, qu'au contraire les danseurs s'amusaient follement de ses efforts, riant à gorge déployée et chantant pour le narguer un de ses cantiques de mission, il recourt à son grand moyen. Le crucifix de son rosaire à bout de bras : « S'il y a dans cette compagnie des amis de Dieu, qu'ils se mettent à genoux avec moi », s'écria-t-il. Il faut croire que cette jeunesse était plus étourdie que pervertie, car voilà danseurs, danseuses et les badauds eux-mêmes tombant à genoux et se mettant à réciter avec lui une dizaine de chapelet. Après quoi, « il leur fit, raconte Grandet (p. 325) une exhortation contre les danses, leur faisant voir qu'elles étaient l'occasion d'une infinité de péchés. Son discours eut un effet si merveilleux que leurs chants profanes furent un moment changés en pleurs ».

Maintenant que le voici de retour à Nantes, deux occasions vont s'offrir de faire mieux encore. Un jour, comme il revenait (3) de la communauté de Saint-Clément à la Cour-Catuit, grand tumulte sur la Motte-Saint-Pierre. C'étaient des soldats de la garnison et des artisans de la milice municipale qui s'étaient une fois de plus pris de querelle et, blasphémant comme des démons, se battaient à coups de bâton et de pierre, une troupe de populaire comme spectateurs. Il s'approche, se met à genoux, récite un Ave Maria, puis se porte au milieu de ces furieux. Bien que les plus forts, les artisans cèdent à ses objurations et évacuent le champ de bataille. Se retournant, il aperçoit une table de jeu. Il interroge. Cette table avait été comme d'ordinaire la cause de la rixe. Il la renverse et la brise à coup de pied. Fureur des soldats à qui elle appartenait. Ils se jettent sur lui, le prennent par les cheveux, déchirent son manteau et le menacent de lui passer leur épée à travers le corps s'il ne les indemnise. « Combien l'avez-vous achetée ?, leur demande-t-il — Cinquante livres. — Ce n'est pas cinquante livres, mais cinquante millions de livres d'or que je donnerais, si je les avais, et tout le sang de mes veines pour brûler tous ces jeux de hasard ». Ils allaient l'assommer quand l'un d'eux dit aux autres : « Ne le frappons pas ; il pourrait nous en arriver malheur. Menons-le plutôt au Château ; M. de Miane (c'était le commandant de la garnison) qui nous a permis ce jeu nous rendra bonne justice ». Ils l'emmenèrent donc, une populace criant à tue-tête derrière eux. A peine, pouvaient-ils le suivre tellement il marchait à grands pas, tête nue, son chapelet à la main et le récitant à haute voix, le visage vermeil et radieux, se voyait déjà prisonnier pour Jésus-Christ. Malheureusement — je dis « malheureusement », car c'eût été une scène digne des « Actes des Apôtres » que M. de Montfort comparaisant devant le gouverneur de Nantes et défendant contre la meute de ses accusateurs, avec l'éloquence d'un nouveau Paul, sa liberté apostolique — malheureusement, quelqu'un se rencontra sur le trajet, l'abbé Barrin probablement, dont le domicile se trouvait sur la Place Saint-Pierre, qui le retira de leurs mains.

Ce serait dommage de ne pas achever le récit de M. des Bastières : « J'ai dit, continue-t-il dans un autre endroit de Grandet (p. 331), que je me trouvai un jour à Nantes comme on le conduisait en prison ; l'ayant été voir le lendemain, il me

(3) Grandet, p. 126.

parut si rempli de joie qu'il ne se possédait pas. J'étais seul dans sa chambre ; il me prit par les mains et me dit : Hé ! que dites-vous, mon cher ami, de la journée d'hier ? Je lui répondis qu'elle avait été très humiliante pour lui et très triste pour moi, que j'avais beaucoup souffert en le voyant traiter si indignement. Pour moi, m'a-t-il dit en riant, je ne me souviens pas d'avoir eu tant de joie dans toute ma vie ; mon contentement aurait été parfait, si j'avais eu le bonheur d'être emprisonné. Il chanta ensuite un cantique sur la Croix ».

Nous avons déjà mentionné la crue extraordinaire de la Loire à la fin de février et au début de mars 1711. On a peine à s'imaginer les dégâts causés par l'impétuosité des eaux et les besoins auxquels durent faire face les autorités. Les tabliers des ponts étant tous de bois furent emportés comme paille à deux ou trois lieues de la ville, dans les prairies de Saint-Herblain et d'Indret. Sept arches du vieux et solide pont de Pirmil s'écroulèrent. Le populeux faubourg de Biesse se trouva ainsi complètement isolé dans son île. Des maisons s'effondraient ; l'eau montait dans les rez-de-chaussée. Réfugiés à l'étage, sans vivres, les habitants faisaient de leurs fenêtres des signes désespérés, mais aucun marinier n'osait affronter le courant. Il fallut que M. Grignon arrivât, amenant des vivres, parlât et se jetât dans une barque pour décider toute une petite flotille à tenter de passer avec lui. Ainsi que très probablement, il l'avait promis, il y réussit sans aucun accident (4), tous ceux qui l'avaient suivi des yeux criant miracle.

C'était là de ces initiatives dont une autorité défaillante ne pardonne guère le succès.

Les historiens n'ont retenu que ces deux interventions de notre saint, mais il dut se signaler par bien d'autres actions encore. Le 24 février, l'Intendant n'écrivait-il pas en effet à Mellier, son informateur habituel : « Grignon est un fou par tout ce que vous me dites. Votre évêque n'est pas plus sage de souffrir ses impertinences ». Et cinq jours après (1er mars) dans une autre lettre : « Ne pourriez-vous point avoir copie de l'écrit de Grignon adressé au chapitre de Nantes ? On dit qu'il est extravagant au dernier point. M. de Nantes l'est plus que Grignon de ne pas le chasser de son diocèse ». Quel était l'objet de cet écrit ? Probablement quelque hardi projet que l'homme

(4) Grandet, p. 168.

de Dieu ne pouvait réaliser, au moins dans les proportions qu'il aurait voulu, sans l'agrément du Chapitre, lequel possédait bénéfices et biens-fonds, avait droit de présentation à des cures, à des chapellenies, à des aumôneries, était même curé décimateur de certaines paroisses. On pense à des œuvres de bienfaisance, à des écoles charitables.

En tout cas, cette demande de copie montre bien que l'Intendant et son subdélégué avaient des intelligences dans la place. Cependant, sur les six ou sept Grands Vicaires nous en voyons deux et non des moindres gagnés à M. de Montfort : l'abbé Barrin, qui, par sa famille, était une puissance, et le pieux M^e Coupperie des Jonchères, qui exerçait les hautes fonctions d'archidiacre. Dans la lettre que ce dernier adressera à Grandet, il écrira bien au sujet du Calvaire de Pontchâteau que cette entreprise « n'était pas, suivant l'avis de beaucoup de gens, selon les règles de la prudence, car ce même Calvaire fut aussitôt démoli par ordre du roi » ; mais il ne cachera pas son admiration pour les vertus héroïques du missionnaire et le don qu'il avait de gagner les cœurs. Il est probable aussi que parmi les chanoines, malgré la présence de quelques jansénistes, le saint comptait de précieuses sympathies. Ajoutez de solides amitiés tant chez la noblesse que dans la bourgeoisie, entre autres M. de la Grue et ses filles, M. René de Kermoisan, marquis de Tréziguidy, son gendre, que nous retrouverons à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en 1717, à l'exhumation du corps du Serviteur de Dieu ; M^{me} la présidente de Cornulier, leur belle-sœur et tante, qui s'était mise sous la conduite de M. de Montfort lorsqu'il donna, après la mission de Saint-Similien, une retraite au Monastère des Pénitentes, maison créée par M. Lévêque, mais où elle, M^{me} de Cornulier, avait fondé des appartements pour dames âgées de la société. « Je me divertis bien hier, aux Croix, avec la présidente de Cornulier, sur le Grignonisme dont elle est plus infatuée que l'abbé Barrin », écrivait Ferrant. Dans la bourgeoisie, des personnes d'œuvres dont, en premier lieu, M^{me} Elisabeth Dauvaise, qui dirigera à la Cour-Catuit l'hôpital des Incurables, M^{me} Marie Dauvaise, sa sœur, M^{me} Chapelain qui confiante dans les prophéties du saint homme, établit sur la place de Bretagne une maison d'accueil pour les convalescents sortis de l'Hôtel-Dieu. (Besnard Livre III)

Nous ignorons en quels termes était conçue la lettre épiscopale que le missionnaire reçut à Saint-Molf des mains de

M. Olivier et si Mgr de Beauvau y prenait ou non quelques précautions pour adoucir l'amertume de la mesure qu'elle contenait. Ce que nous savons, c'est que, le saint la lisant, les larmes lui vinrent aux yeux. Voilà bien l'unique circonstance où les témoins de sa vie nous le montrent si vivement blessé dans ses affections. Ignorant que le prélat n'avait agi ainsi que sur la lettre de Marly lui annonçant l'ordre du roi d'abattre le Calvaire, il s'attendait à autre chose de la part de Mgr de Beauvau. Ce coup, il le ressentit comme porté par une main amie. Il voyait un évêque qui lui avait ouvert, à lui chassé de partout, les portes de son diocèse, passant à son tour, sous l'effet de la calomnie, au nombre de ses persécuteurs. C'est ainsi du moins que nous interprétons ces larmes, bien qu'au Vanneau, l'interdiction portée par l'évêque de Saintes de continuer la mission lui en ait tiré pareillement (Quérard, t. IV, p. 20). Mgr de Beauvau ne devait pas rendre au missionnaire ses pouvoirs de juridiction, mais, autant du moins qu'on en peut juger, il s'en tint là. M. Grignon put célébrer la messe et vaquer en toute liberté à l'organisation de ses œuvres. Il continue à diriger les âmes d'élite qui s'étaient confiées à lui, les deux fraternités qu'il avait fondées, celle de la *Société des Cœurs* à Saint-Donatien, celle des *Amis de la Croix* à Saint-Similien, ainsi que le groupe de *Notre-Dame des Cœurs* qui avait comme dévotion spéciale le saint Rosaire et tenait ses réunions dans la petite chapelle domestique qu'il avait aménagée à la Cour-Catuit.

Il n'était pas difficile de prévoir qu'il n'attendrait pas indéfiniment qu'on lui rendit ses pouvoirs et s'en irait spontanément chercher ailleurs un champ d'apostolat. On ne voit pas que le prélat ait rien fait pour l'y contraindre autrement. Des diocèses de Luçon et de La Rochelle qui vont l'accueillir, il reviendra chaque année passer quelques jours à la Cour-Catuit, la maison de la Providence, pour s'occuper de ses œuvres. En 1715, il y passera même une quinzaine. C'est un séjour de la même durée qu'il envisagera l'année suivante. L'Hôpital des Incurables souffrait d'une crise d'autorité. Le personnel, que ne liait aucune promesse d'obéissance et qui n'avait reçu aucune formation hospitalière, rappelant trop sans doute les Gouvernantes de l'hôpital de Poitiers, Mlle Dauvaise s'inquiétait pour l'avenir de l'Institution. Le 4 avril 1716, le missionnaire lui écrivait qu'il méditait de lui envoyer deux Filles de la Sagesse et qu'il irait lui-même sur place. Mais il semble avoir appréhendé que sa présence aussi

prolongée à Nantes ne fût jugée indésirable. Il terminait sa lettre par ses lignes que nous avons déjà citées en partie : « Si Monsieur l'Evêque de Nantes le juge à propos (car je ne partirai pas sans sa permission), je serai à Nantes le cinq du mois de May au soir. Voilà une petite lettre que je me donne l'honneur d'écrire à sa Grandeur... Si elle me refuse quinze jours que je lui demande à me reposer de mes travaux à Nantes, sans perdre le trésor infini de la Sainte Messe, c'est une marque certaine que ce n'est pas la volonté de Dieu que j'aie à Nantes et quand je n'irais pas, je crois fermement comme un article de ma foi, que les choses en iront infiniment mieux »...

Qu'advint-il de cette demande ? L'évêque ne s'y prit-il même pas trop tard pour y répondre, la mort du missionnaire étant venue le 28 avril la rendre sans objet ?

Une crainte que le prélat devait éprouver et qui ne s'expliquerait que trop facilement, c'était que l'affaire du Calvaire ne revint sur l'eau. Que de fois il dut regretter que tout n'eût pas été abattu ! Car M. Grignon croyait toujours dur comme fer que le monument serait restauré et il n'en faisait pas mystère. Ses statues avaient été mises en lieu sûr, attendant un glorieux retour. Au cours de la démolition, on ne manqua même pas de lui faire grief de les tenir à Pontchâteau même, toutes prêtes à reprendre possession de leur siège. Voici en effet ce que le 29 janvier 1711 il écrivait de la Cour-Catuit à M. de la Carrière, chapelain du manoir de Coët-Rozic :

« ... Je vous prie de livrer au monsieur présent porteur et à Nicolas (le frère Nicolas), par la voie qu'ils auront, mes figures. Le transport est nécessaire, et pour ma délivrance, et pour l'obéissance et pour la volonté de Dieu ; et s'il ne le voulait pas, il ferait plutôt un miracle pour empêcher qu'elles ne fussent transportées. Et quoiqu'on les apporte ici, ce ne sera que pour retourner avec plus de gloire au Calvaire, lorsque la chapelle sera bâtie. On a écrit à Paris pour cela, et j'ai plus d'espérance que jamais. Mais il faut d'autant plus de travaux d'attente et de prières et de croix que cette œuvre doit être grand... »

En fait, les statues ne quitteront Coët-Rozic pour la Cour-Catuit que quatre ans plus tard. Le saint viendra lui-même procéder à leur transport de Pontchâteau au petit bourg de Lavau et à leur embarquement sur la Loire. Elles ne retourneront au

Calvaire qu'en 1748 où les Pères de la Compagnie de Marie les placeront en grande pompe dans la chapelle. Mais le plus glorieux, ce sera leur fin. Elles périront de la main des « patriotes » en 1793, jetées dans le brasier qu'ils auront allumé pour tenter d'anéantir l'édifice.

De plus, en 1714, Mgr. de Beauvau ne fut pas sans apprendre qu'au cours de l'été et de l'automne de cette année-là, M. Grignon était allé deux fois à Rennes. Pourquoi ? Il était question, paraît-il, de fonder une école charitable de filles. M. Racappé, marquis de Magnanne, « l'homme de bien par excellence de l'Anjou », avec lequel M. Grignon s'était lié d'amitié à la mission de Roussay, avait déjà acheté le terrain. Se rendant à Rouen pour y rencontrer son ancien condisciple, le chanoine Blain, le missionnaire avait fait un long détour par Rennes, où le marquis l'avait présenté à son hôte, M. d'Orville, le propre subdélégué de l'Intendant de Bretagne. Celui-ci avait été tellement conquis par M. Grignon qu'il s'était mis sous sa conduite et depuis donnait à fond dans la dévotion. Lors de ce premier voyage, on avait manqué M. Ferrand qui était à Paris pour le mariage de sa fille. Mais quatre mois après, revenu de Normandie, le missionnaire avait repris le chemin de Rennes, où il était descendu chez M. d'Orville. Celui-ci n'avait pu manquer de plaider la cause du Calvaire auprès de son chef hiérarchique. Le bruit avait même couru que l'Intendant s'était laissé désarmer (ce qui expliquerait les dires de Blain sur ses prétendus regrets). Mais M. d'Orville avait perdu sa peine. L'évêque, qui n'avait rien d'un janséniste, Mgr. Turpin de Crissé, dans la crainte probablement d'indisposer le haut fonctionnaire, avait même refusé à M. Grignon l'autorisation de prêcher. Sur quoi le missionnaire était descendu à Pontchâteau pour faire transporter ses statues à la Cour-Catuit. Déposées là, au foyer de ses œuvres nantaises, elles disaient, quoi que certains pussent penser, son invincible espérance.

Blain ne ménage pas plus Mgr. de Beauvau que le clergé nantais. Pour lui, comme beaucoup d'amis du missionnaire, la sainteté de M. Grignon était l'évidence même. En douter, la nier dénotait chez un ecclésiastique sottise ou passion. Que le lecteur nous excuse, mais il faut citer tout au long ce passage des « Mémoires », ce réquisitoire, car ce n'est pas le seul Blain qu'on entend. Comme nous aurons maintes fois l'occasion de le cons-

tater, c'est bien là, en effet, ce que pensaient des censeurs de notre saint la plupart de ses admirateurs. (5).

« M. de Montfort fit tant de bien à Nantes et tant d'autres actions semblables qu'il mérita d'en être chassé ainsi que du diocèse et de plusieurs autres ; car c'est là, aujourd'hui, la récompense de la grande vertu. Une vertu médiocre et imparfaite trouve souvent, dans ce monde, de grands éloges ; mais la vertu héroïque et parfaite n'y rencontre, en général, que des persécutions ou des censures qui travaillent, par l'ordre de Dieu, à l'épurer et à l'accroître. Le grand mérite, de quelque genre qu'il soit, suscite toujours l'envie, c'est une sorte d'injure que les jaloux ne peuvent pardonner. Une vertu extraordinaire éblouit les yeux des faux et des demi-dévots, aussi bien que des mondains. Ni les uns ni les autres ne la goûtent parce qu'elle refuse tout à la nature et la décrie. Au reste, il ne faut pas s'étonner que Monsieur Grignon n'était pas goûté à Nantes, ni ailleurs, de quelques ecclésiastiques ; c'est qu'ils étaient encore moins goûtés de lui. Les uns voulant dominer et conduire tout à leur tête où ils étaient, n'avaient garde de suivre son esprit et sa manière dans les Missions, voulant le ranger à la leur et le faire l'esclave de leur routine. Les autres pouvaient moins encore se faire à sa vie apostolique, vie extrêmement dure, laborieuse, pauvre, mortifiée et abandonnée à la Providence. Trop de perfection passe pour un crime chez ceux qui, n'ayant pas assez de courage pour la pratiquer, n'ont pas assez d'humilité pour l'approuver. Les premiers lui imputaient leurs propres vices et croyaient voir en lui ce qu'ils ne voyaient pas en eux-mêmes, un orgueil raffiné et une vanité insupportable. Les autres le traitaient de singulier, d'intraitable, d'insensé ; j'en ai vu qui l'accusaient de zèle outré, d'ignorance, d'indiscrétion perpétuelle, gens, cependant, qui n'avaient pas la dixième partie de son talent, de son esprit, de sa science et qui partout où ils ont passé, ont laissé après eux leur réputation ternie des défauts qu'ils imputaient au serviteur de Dieu. Cependant, parmi eux, se trouvaient des Prêtres de mœurs pures et qui passaient pour vertueux ; mais leurs vertus, en apparence, semblaient peu en présence de la sienne et leur amour-propre n'en était pas peu choqué. Il y en avait même qui avaient considéré comme une injure la déclaration qu'il leur avait faite de ne plus vouloir travailler avec eux et qui, en ayant toujours conservé du ressen-

(5) Blain, ch. LXXV.

timent, n'ont pas été fâchés de le lui faire sentir à l'occasion. Après sa mort, ennemis de sa mémoire comme ils l'avaient été de sa réputation pendant sa vie, ils souffraient quand on traitait de saint M. de Montfort. Pour leur faire plaisir, il faut garder le silence en leur présence, sur ses vertus ; encore moins faut-il parler de ses miracles qu'ils regardent comme des chimères et des visions de femmelettes. S'il y avait inquisition en France, ils ne manqueraient pas de porter à son tribunal le nom de ceux ou de celles qui les publient, comme gens suspects dans leur foi et qui sèment des erreurs, à leur avis. J'ai entendu plusieurs fois M. de Beauvau, un prêtre qui passait pour vertueux, tenir à peu près ce langage et je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il n'avait pas oublié une peine qu'il croyait avoir reçue du serviteur de Dieu. Il ne faut donc point s'étonner si feu Mgr. l'évêque de Nantes, fatigué des plaintes et des murmures que portaient sans cesse à ses oreilles contre M. de Montfort, les personnes dont je viens de parler, crut devoir les contenter en l'éloignant, quoique l'abbé Barrin, un de ses Grands Vicaires, homme d'esprit et de piété, se soit déclaré partout le protecteur du pauvre prêtre persécuté, en en faisant l'éloge comme d'un homme extraordinaire et d'une vertu héroïque ».

On le voit, de tous ceux qui ne reconnaissaient pas en M. de Montfort un saint, et un saint à miracles, pas un seul ne faisait exception. La passion les aveuglait tous. Le mémorialiste aurait-il donc oublié comment son ami avait été jugé et traité par ses maîtres et directeurs, M. Leschassier et M. Brenier, ces sulpiciens d'une science des âmes et d'une vertu peu communes. Que ne les a-t-il supposés l'un ou l'autre à la place de Mgr. de Beauvau sur le siège de Nantes et ne s'est-il demandé ce qui fût alors advenu ! Car rien ne ressemblait mieux à la conduite de l'évêque que celle qui avait été la leur ; contradictoire chez eux comme chez lui. Nous avons dit celle de ces deux Messieurs ; voyons celle du prélat.

Aucune attestation ne pouvait être plus élogieuse que celle qu'il signait (6) au missionnaire, le 10 mai 1713. On y lisait : « ...testamur Magistrum L.-M. Grignon de Montfort... per biennium diversis in Parochiis nostræ diocesis de nostra licentia munia Evangelii præconis pie et laudabiliter gessisse ipsumque bonis vita et moribus, ac sana doctrina, nec non pietate et

(6) Grandet, p. 437.

modestia maxime commendabilem fuisse, nullisque censuris Ecclesiasticis saltem nobis cognitum impeditum... »

On n'a pas là une formule imprimée d'avance avec des blancs pour y inscrire le nom, l'origine et les fonctions du titulaire. Les termes en sont choisis à dessein. Il relèvent non seulement les mœurs irréprochables et la saine doctrine du missionnaire, mais encore sa piété et sa réserve, toutes choses par lesquelles il s'était rendu recommandable au plus haut point. Ils mettent en garde contre les faux bruits de censures ecclésiastiques.

On se doute bien que, dans sa teneur, cette pièce, digne de figurer au dossier d'un procès de béatification, ne fut pas du prélat, mais il ne refusa pas de la faire sienne, la revêtant de sa signature et de son sceau. Changement d'attitude ? Regrets ? Du tout. Mgr. de Beauvau continuera à tenir à l'écart cet homme apostolique à qui il vient de délivrer un brevet de sainteté, lui refusant jusqu'au bout la juridiction indispensable à l'exercice de son ministère, sans cependant aller plus loin, le frapper de censure ; car il est vain d'invoquer le fait, noté par Besnard, que le missionnaire passant par Nantes pour gagner de là Pontchâteau et en ramener ses figures, (7) « sortit de Nantes de grand matin afin d'être rendu à temps pour dire la sainte messe au monastère des Religieuses de Saint-François à Savenay ». D'après le même auteur, il est clair qu'il s'attarda quelques jours à la Cour-Catuit à son retour de Normandie. « Enfin arrivé à Nantes, écrit Besnard, il se retira à son ordinaire dans sa petite maison de la Providence » ; ce qui n'eût certainement pas été s'il n'avait pu y célébrer quotidiennement. Tout simplement, voulant avoir la journée entière devant lui pour son voyage, il se mit en route une heure au moins avant l'aurore, temps qu'il n'est pas permis de devancer pour la célébration de la messe.

D'un côté, Ferrand, Mellier, les administrateurs nantais et plus d'un ecclésiastique, sans compter Versailles où il ne jouissait que d'un faible crédit ; de l'autre, l'abbé Barrin, M. des Jonchères, les jésuites et nombre de personnalités entièrement gagnées au missionnaire, la situation de Mgr. de Beauvau se trouvait déjà assez embarrassante. Puis il revoyait M. Grignon écoutant, avec son air dévot et la même tranquillité que si l'ordre fût venu du ciel, la lecture de la lettre de Marly, enjoignant la

(7) Besnard, Livre VI.

démolition du Calvaire. Un saint ? un Tartuffe ? M. des Bastières, qui connaissait pourtant sa vertu ne pouvait lui-même en croire ses yeux. Etant allé le voir à sa sortie de la retraite de huit jours qu'il fit aussitôt après ce terrible coup chez les Pères jésuites et le trouvant non pas accablé de chagrin comme il s'y attendait, mais gai et content : « Vous faites l'homme fort et généreux, lui dit-il en riant, pourvu qu'il n'y ait rien d'affecté, à la bonne heure ». Même surprise chez le Père de Préfontaine qui l'avait reçu pour sa retraite. Il le savait de grande vertu, mais il le surveilla. Le voyant, pendant ces huit jours, ne se départir pas un instant de sa paix, de son égalité d'âme, il en conclut qu'il était un saint.

Que Mgr. de Beauvau ne s'en est-il tenu à sa première impression ! C'était la bonne, la seule rigoureusement logique : M. Grignon était un saint, un grand saint, ou un parfait comédien ; il fallait choisir. L'évêque de Nantes choisit encore moins que plusieurs de ses collègues. Il ne le prit point sous sa protection, mais il ne le chassa pas non plus de sa ville épiscopale. Il ne lui interdit point de dire la messe, comme à un indigne ; il lui refusa seulement la faculté de prêcher et d'absoudre comme à un ouvrier apostolique itinérant, superflu pour le diocèse. A voir la façon dont Mgr. de Beauvau, homme de prévention, d'amitié peu sûre, louvoyant non sans maladresse, agissait à l'égard de ses meilleurs serviteurs du clergé nantais, à commencer par le saint Monsieur Lévêque, supérieur de la maison de Saint-Clément, M. Grignon avait encore lieu de se féliciter de son sort.

Pour nous apitoyer sur le persécuté, les historiens diront volontiers en parlant de Montfort : « le pauvre prêtre ». Mais aux yeux de Mgr. de Beauvau et des autres, M. de Montfort avec son audace, sa trempe d'âme, sa supériorité à tous les coups de la mauvaise fortune, sa fertilité en ressources, ce grand éprouvé qui recevait en riant ses consolateurs, n'était pas un « pauvre prêtre ». Réfractaire à tout changement de méthode, toujours prêt à courir de nouveaux risques et à provoquer de nouvelles tempêtes, il aurait encore découragé, par cela seul, ceux de ses supérieurs qui auraient été tentés de le plaindre. Mgr. de Beauvau le jugera, non pas inspiré de Dieu, mais pour le moins entier, absolu dans ses idées de perfection et ses méthodes d'apostolat et par là, d'un zèle trop souvent intempestif et compromettant. Il ne prit cependant à son endroit que des demi-

mesures qui laissaient en paix sa conscience. Si le prélat eût vécu, peut-être serait-il revenu de ses préventions. Mais il mourut le 6 septembre 1717, à peine un an et demi après le serviteur de Dieu. Qui nous dit qu'à cette époque, Mgr. de la Poype, que Blain ne fut pas tenté d'aller voir, avait déjà lui-même tellement changé d'avis ? C'est seulement l'année suivante, 25 novembre 1718, que, par-devant deux notaires royaux, à Poitiers, attestation (8) sera faite de neuf guérisons extraordinaires attribuées au saint missionnaire.

(8) Grandet, p. 428.